



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2000

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE 5 JUIN 2000

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 8 MAI 2000

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2000
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MAI 2000
- 3.3 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 1^{ER} JUIN 2000
- 3.4 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 24 MAI 2000

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- 4.1 FONDATION DU JARDIN ZOOLOGIQUE DE GRANBY : 4^E TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE
- 4.2 ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC, RÉGION DE LA HAUTE-YAMASKA INC : TOURNOI DE GOLF ANNUEL

4.3 TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE WATERLOO

4.4 ROYAL LEPAGE ACTION : 20^E TOURNOI DE GOLF ANNUEL

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À a) AGRANDIR LA ZONE C01-103 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-102 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN PROJET DE DÉBIT D'ESSENCE/RESTAURANT/DÉPANNÉUR SUR LE LOT 1035 ; b) RÉGIR DE FAÇON PARTICULIÈRE L'AFFICHAGE DES USAGES DE LA CLASSE C5 (SERVICES PÉTROLIERS) DANS LA ZONE C01-103

5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-57-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À a) AGRANDIR LA ZONE C01-103 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-102 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN PROJET DE DÉBIT D'ESSENCE/RESTAURANT/DÉPANNÉUR SUR LE LOT 1035 ; b) RÉGIR DE FAÇON PARTICULIÈRE L'AFFICHAGE DES USAGES DE LA CLASSE C5 (SERVICES PÉTROLIERS) DANS LA ZONE C01-103 »

5.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-57-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À a) AGRANDIR LA ZONE C01-103 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-102 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN PROJET DE DÉBIT D'ESSENCE/RESTAURANT/DÉPANNÉUR SUR LE LOT 1035 ; b) RÉGIR DE FAÇON PARTICULIÈRE L'AFFICHAGE DES USAGES DE LA CLASSE C5 (SERVICES PÉTROLIERS) DANS LA ZONE C01-103 »

5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'AFFICHAGE NUMÉRO 643-90, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À PRÉVOIR DES NORMES PARTICULIÈRES D'AFFICHAGE POUR LES USAGES DE LA CLASSE C5 (SERVICES PÉTROLIERS) DANS LA ZONE C01-103

- 5.5 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 643-6-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'AFFICHAGE NUMÉRO 643-90, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À PRÉVOIR DES NORMES PARTICULIÈRES D'AFFICHAGE POUR LES USAGES DE LA CLASSE C5 (SERVICES PÉTROLIERS) DANS LA ZONE C01-103 »
- 5.6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 643-6-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'AFFICHAGE NUMÉRO 643-90, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À PRÉVOIR DES NORMES PARTICULIÈRES D'AFFICHAGE POUR LES USAGES DE LA CLASSE C5 (SERVICES PÉTROLIERS) DANS LA ZONE C01-103 »
- 5.7 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 785-95 CONCERNANT LES PONCEAUX ET LES FOSSÉS D'ÉGOUTTEMENT
- 5.8 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION RELATIVEMENT À L'INSTALLATION DES PONCEAUX

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-55-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALES NUMERO 700-91, TEL QU'AMENDE, DE FAÇON A AUTORISER DORENAVANT DANS LA ZONE H04-455 LES HABITATIONS UNIFAMILIALES ISOLEES AU LIEU DES HABITATIONS MULTIFAMILIALES ISOLEES ET A MODIFIER LES NORMES D'IMPLANTATION EN CONSEQUENCE »
- 6.2 ADOPTION DUN RÈGLEMENT NUMÉRO 700-56-2000 INTITULÉ « REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE NUMERO 700-91, TEL QU'AMENDE, DE FAÇON A: A) AUTORISER LES ANTENNES DE TELECOMMUNICATION SELON CERTAINES CONDITIONS PARTICULIERES DANS LA ZONE C04-400 ; B) PREVOIR LA CONSERVATION D'UNE BANDE BOISEE SUR TOUT LE POURTOUR D'UN TERRAIN OCCUPE PAR UNE ANTENNE DE TELECOMMUNICATION DANS LA ZONE C04-400 »
- 6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 836-2000 INTITULÉ RÈGLEMENT POURVOYANT À L'APPROPRIATION D'UNE SOMME DE QUATRE-VINGT-ONZE MILLE SIX CENT CINQUANTE DOLLARS(91 650 \$), PAR BILLETS, POUR COUVRIR LES FRAIS

DE REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 626-89, 637,89, 639-89, 650-90, 653-90, 689-1-91 ET 777-95 DE LA VILLE DE BROMONT, RENOUVELABLE LE 21 AOÛT 2000 »

7. AFFAIRES COURANTES

- 7.1 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ASSURANCE IARD
- 7.2 NOMINATION DES MEMBRES DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BROMONT
- 7.3 HYPOTHÈQUES LÉGALES PAR LA VILLE DE BROMONT, LOTS 325-148, 325-146, 126-38, 1718-10, 1718-1, 1717 DU CANTON DE BROME, LOTS 315-1, 315-2, 316-2, 316-3 DU CADATRE DE BROMONT, LOTS 1786-1, 1786-2 DU CANTON DE BROME ET DES LOTS 316-4, 316-5 DU CANTON DE SHEFFORD
- 7.4a PARTENAIRE ASSOCIÉ DE L'INTERNATIONAL BROMONT
- 7.4b INTERNATIONAL BROMONT : DEMANDE D'AIDE EN SERVICES MUNICIPAUX
- 7.5 MODIFICATION D'AFFECTATIONS À MÊME LE SURPLUS ACCUMULÉ AUX FINS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
- 7.6 ANNULATION OU MODIFICATION DES ACHATS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉS PAR LE FONDS DE ROULEMENT
- 7.7 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MAI 2000
- 7.8 ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA MONTÉRÉGIE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
- 7.9 GESTION DES VERSANTS DE BROMONT
- 7.10 MANDAT DONNÉ POUR QUE LE BAIL DE LA COMPAGNIE 9034-2122 INC SOIT RÉSILIÉ
- 7.11 TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE WATERLOO-BROMONT : PROPOSITION D'UN PARTENARIAT POUR LA DIFFUSION DES ASSEMBLÉES DE CONSEIL
- 7.12 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES À PRESSION
- 7.13 CONFIRMATION DES RESPONSABILITÉS DE LA VILLE RELATIVEMENT AU DROIT DE SUPERFICIE SUR UNE PARTIE DES LOTS 331-99 ET 331-96 ET DES LOTS 331-97 ET 331-98 DU CADASTRE DE BROME

7.14 CHAMPIONNATS MASTERS MONDIAUX/UCI 2000 : DEMANDE D’AFFICHAGE SUR UN PANNEAU AUTOROUTIER

7.15 FESTIVAL ORFORD 2000 : DEMANDE DE COMMANDITE

7.16 RÉCLAMATION DE BELL CANADA

7.17 DEMANDE D’AUTORISATION POUR L’UTILISATION AUTRE QU’AGRICOLE D’UNE PARTIE DU LOT 334 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME

7.18 FEUX D’ARTIFICES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE : DEMANDE DE COMMANDITE

8. AFFAIRES DU PERSONNEL

8.1 LETTRE D’ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (CSN) RELATIVEMENT AUX CHEFS D’ÉQUIPE

8.2 EMBAUCHE D’UN ÉTUDIANT AUX ÉTANGS D’ÉPURATION

8.3 PROLONGEMENT DE L’ENGAGEMENT DE MONSIEUR DANIEL POTVIN AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

8.4 FERMETURE DE L’HÔTEL DE VILLE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2000

8.5 EMBAUCHE D’UNE POLICIÈRE TEMPORAIRE

8.6 STAGIAIRE EN INFORMATIQUE

8.7 PROGRAMME D’ENTRETIEN PRÉVENTIF REQUIS PAR LA SOCIÉTÉ D’ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS-DE-L’EST TENUE LE 20 AVRIL 2000

9.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 11 MAI 2000

9.3 DÉPÔT DE L’APPROBATION DU MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT DU SITE DES NEIGES USÉES

- 9.4 DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC CONCERNANT LE DOSSIER DE MADAME ANDRÉE PELLERIN
- 9.5 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS FAITE PAR LE BAR L'OASIS AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX
- 9.6 DÉPÔT D'UNE PÉTITION DE CITOYENS DE BRIGHAM DÉSIRANT S'ANNEXER À BROMONT
- 9.7 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR MICHEL CHAMPAGNE CONCERNANT LE RECYCLAGE DES RÉSIDUS VERTS

10. VARIA

- 10.1 EMBAUCHE D'ANIMATEURS ET D'AIDES-ANIMATEURS POUR LES CAMPS DE JOUR, ÉTÉ 2000
- 10.2 DEMANDE D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DU « SKATE PARK »
- 10.3 « BRUNANTE CHAMPÊTRE À Bromont » AU PROFIT DES MALADIES DU CŒUR
- 10.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À INTERDIRE LES USAGE C-5 DANS LA ZONE C04-465 TOUT EN MAINTENANT LES USAGES C-3 SPÉCIFIQUEMENT PERMIS
- 10.5 EMBAUCHE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.